

## Publication du bureau de gestion des carrières des notaires

*Le décret 2020-931 du 29 juillet 2020 délègue au Conseil supérieur du notariat la responsabilité de la publicité de certains événements concernant la carrière des notaires.*

Publicité de reprise d'activité d'un notaire salarié
------------------------------------------------------

Le 02 avril 2021

Numéro de parution : RA000049

Numéro de dossier : CSN/NS/RA/66

Par suite de la déclaration faite sur le site OPM de la chancellerie le 11 février 2021, et en l'absence d'opposition du ministère de la justice, Mme BRUYANT (Cécile, Gisèle, Rose), anciennement notaire salariée au sein de l'office de notaire dont est titulaire la SELARL «Office Notarial 1552», anciennement dénommée «CHARLES COUVREUR, Notaire» à la résidence d'Amiens (Somme), a repris ses fonctions de notaire salariée au sein du même office.

Notaire concerné : Mme BRUYANT (Cécile, Gisèle, Rose)

**Voir la publicité sur [www.notaires.fr](http://www.notaires.fr)**

[Reprise d'activité notaire salarié | Notaires de France \(www.notaires.fr\)](http://www.notaires.fr)